

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 3 octobre 2022 à 19 heures à la salle du  
Conseil municipal au 127, rue principale Est.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Caroline Bujold  
Valérie Cyr-Cayouette  
François Poirier (conseiller en retard)  
Yves Barriault  
Laurent St-Onge

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby.  
La directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier  
est présente.

.....

223-10-2022 OUVERTURE DE LA SÉANCE  
Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h et elle invite les élus  
à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

224-10-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le  
conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que  
l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

225-10-2022 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2022  
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent  
avoir lu le procès-verbal du 6 septembre 2022 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le  
conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
d'adopter le procès-verbal du 6 septembre 2022.

.....

226-10-2022 CONSEILLER EN RETARD  
Le conseiller François Poirier se joint à la séance à 19h07.

.....

227-10-2022 APPROBATION DES COMPTES À PAYER  
Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes  
payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer  
faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses  
autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des  
décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure; il est proposé  
par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et  
résolu à l'unanimité des conseillers, d'approuver la liste des engagements de  
crédits, et ce, au montant de 94 094,54 \$. La directrice générale et greffière-  
trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

228-10-2022

.....  
APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires antérieures; il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 75 065,48 \$.

229-10-2022

.....  
OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE- LET

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique doit remplacer un employé qui quittera ses fonctions le 13 octobre prochain ;

Considérant qu'une demande de candidature pour combler ce poste d'opérateur de machinerie lourde a été publiée ;

Considérant qu'un seul des candidats ayant déposés un curriculum vitae rencontre le profil recherché ;

Considérant qu'une rencontre avec ce candidat a eu lieu sur le site des opérations du LET ;

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager en date du 12 octobre 2022, monsieur Stéphane Boudreau, comme Opérateur machinerie lourde pour le LET avec une période de probation de six mois et nous mandatons la mairesse à signer le contrat d'engagement.

230-10-2022

.....  
REGROUPEMENT GASPÉSIEN DU LOISIR MUNICIPAL – RENCONTRES 2022-2023

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la responsable des loisirs et de la vie communautaire, Kasandra Arsenault, à participer aux rencontres suivantes et que ses frais de déplacements soient remboursés selon la politique de frais de déplacements en vigueur :

- Sainte-Anne-des-Monts le 26 octobre 2022 ;
- Nouvelle le 30 novembre 2022 ;
- Maria le 25 janvier 2023 ;
- Paspébiac ou Port-Daniel le 22 mars 2023.

231-10-2022

.....  
DEMANDE DU CLUB DE KARATÉ

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la somme de 225,17\$ à l'école aux Mille-Ressources pour la location du gymnase de septembre à décembre 2022 afin que le Club de Karaté puisse offrir des cours de Karaté à la population.

.....

232-10-2022 INSCRIPTION A L'« ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL »

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité adhère à « l'Association québécoise du loisir municipal » au coût de 325\$ (0-999 habitants) pour une durée d'un an et que la responsable des loisirs et de la vie communautaire, Kasandra Arsenault soit mandatée pour y représenter la Municipalité.

.....

233-10-2022 LE RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la responsable des loisirs et de la vie communautaire, Kasandra Arsenault à participer aux forums régionaux de la Gaspésie à Carleton-sur-Mer les 12 et 13 octobre prochains au coût de 20\$ et que ses frais de déplacements soient remboursés selon la politique de frais de déplacements en vigueur.

.....

234-10-2022 URLS - LE PROGRAMME ACTIFS 2022-2023

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la responsable des loisirs et de la vie communautaire, Kasandra Arsenault à déposer un projet dans le cadre du programme Actifs 2022-2023 pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

235-10-2022 ESPACE MUNI – ADHÉSION

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion à Espace MUNI pour l'année 2022-2023 au coût de 45,99 \$ taxes incluses.

.....

236-10-2022 CLUB DES 50 ANS ET PLUS – LOCAL

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à la demande du Club des 50 ans et plus Le Madelon, le Conseil municipal offre une contribution de 1000\$ pour l'entretien des planchers de leur local pour l'année 2022.

.....

237-10-2022 TRAPPAGE DE CASTORS

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers de verser 500.00\$ à Pascal Goulet en frais de déplacement pour le trappage de castors durant la période permise conformément au permis de gestion de la faune (pour le démantèlement d'un barrage de castors dans un cours d'eau du 1er juillet jusqu'au 25 septembre 2022 inclusivement et pour la désobstruction d'un ponceau du 4 mai au 25 septembre 2022).

.....

238-10-2022

PRABAM

L'inspecteur municipal, monsieur Marc Cormier, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse a invité OCB Construction inc. et Toiture FM à nous soumettre par simple demande de prix une offre pour la réfection de la toiture du 127, rue Principale Est (bureau municipal) ;

Les offres suivantes ont été déposées en date du 3 octobre 2022 taxes incluses:

OCB Constructions inc.	40 563,18 \$
Toitures FM	33 526,71 \$

Considérant que le Conseil municipal utilise le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et que les dépenses admissibles à ce programme sont celles réalisées entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le 31 mai 2023 ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte la soumission de OCB constructions inc. puisque les travaux seront effectués dans le délai prévu par le programme. L'inspecteur municipal est autorisé à signer l'entente pour la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

239-10-2022

RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS -VILLE DE NEW RICHMOND

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse est en accord et appui la Ville de New Richmond dans son « Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules outils » pour que la circulation par ces types de véhicules soit interdite sur le rang 4 Est qui mène au chemin du Calvaire. Cela ne s'applique pas aux camions et aux véhicules outils qui doivent se rendre à un endroit auquel ils ne peuvent accéder qu'en pénétrant dans la zone de circulation interdite afin de prendre ou de livrer un bien, de fournir un service, d'exécuter un travail, de faire réparer le véhicule ou de le conduire à son point d'attache.

.....

240-10-2022

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

241-10-2022

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h27.

---

Josiane Appleby,  
mairesse

---

Annick Duguay Cormier,  
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....